



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITÉE

E/CONF.91/L.69
22 janvier 1998
ORIGINAL: FRANÇAIS

SEPTIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR LA NORMALISATION DES NOMS
GEOGRAPHIQUES
New York, 13-22 janvier 1998

PROJECTS DE RÉSOLUTIONS

21 January 1998

DRAFT RESOLUTION No. 1

Creation of a French-speaking Division

CRÉATION D'UNE DIVISION FRANCOPHONE

Proposition acceptée par le GENUNG lors de la réunion du 12 janvier 1998
(19e session)

La Conférence.

Considérant que les pays francophones ont une problématique commune tant du point de vue toponymique et culturel, et que la possibilité pour ces pays de se retrouver au sein d'une même division serait de nature à favoriser leur participation aux travaux du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques,

Recommande que la division ci-après soit ajoutée au nombre des divisions du GENUNG

Division francophone

21 January 1998

DRAFT RESOLUTION No. 4

La normalisation des noms géographiques et
les Conférences cartographiques régionales

La Conférence,

Rappelant que les noms géographiques constituent un élément principal du domaine cartographique,

Constatant l'évolution rapide des techniques liées à l'information géographique,

Notant l'existence de Conférences cartographiques régionales organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies,

Notant également la responsabilité et le mandat, au nom de l'ECOSOC, du Secrétariat dans l'organisation de ces conférences,

Recommande que le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, en tant qu'organisme de liaison, fasse connaître les préoccupations, travaux et recommandations du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques et des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques au groupe de travail responsable des propositions pour la réorganisation des Conférences cartographiques régionales, telle que proposée dans la résolution 2 de la sixième Conférence cartographique régionale pour les Amériques, New York, 2-6 juin 1997.

21 January 1998

DRAFT RESOLUTION No. 6

Note: Translation into English and Spanish is not available.

Review of the Amended Beirut System of 1972 for the
Romanization of the Arabic Script

Révision du Système de Beyrouth amendé 1972
pour la translittération de l'alphabet arabe

La Conférence,

Prenant en considération les différentes résolutions, notamment les résolutions 8 et 9, respectivement des deuxième et troisième Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques,

Notant que les pays arabes sur la recommandation des experts arabes ont adopté en 1968 un système de translittération de l'alphabet arabe dans l'alphabet latin, amendé en 1972,

Constatant que 30 ans après, et malgré les efforts accomplis en la matière, des difficultés demeurent quant à l'application de ce système de translittération,

Recommande d'inviter la Ligue arabe à organiser, par le biais de ses structures spécialisées, une conférence consacrée à l'examen des difficultés rencontrées quant à l'application du système de translittération dit de Beyrouth amendé 1972, et de présenter dans les meilleurs délais une solution au Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques.

21 January 1998

DRAFT RESOLUTION No. 10

Liste de noms de pays

La Conférence,

Rappelant la résolution 10 de la sixième Conférence;

Notant que le Groupe de travail du GENUNG sur les noms de pays a présenté à la septième Conférence une liste de noms de pays dans la ou les langues officielles de chaque pays,

Notant également que la Section de Documentation, référence et terminologie des Nations Unies publie et met régulièrement à jour un Bulletin "Noms de pays" dans les six langues officielles des Nations Unies, mais que cette liste ne comprend pas les noms de pays dans leur(s) langue(s) officielle(s),

Notant en outre que certaines divergences existent entre les noms publiés par la Section de Documentation, référence et terminologie dans ce Bulletin et les formes recommandées par le GENUNG,

Recommande que la liste des noms de pays dans leur(s) langue(s) officielle(s) et dans leur forme romanisée, ainsi que dans les trois langues de travail du GENUNG, soit régulièrement tenue à jour et considérée comme la référence pour toutes les applications cartographiques aussi bien nationales qu'internationales publiées dans l'alphabet latin.